

Aujourd'hui, fête de Notre Dame de Lourdes : prions pour la conversion des musulmans

Publié le 11 février 2017
2 minutes

En 778, Charlemagne, lassé par la résistance opiniâtre du Seigneur sarrasin **Mirât** occupant la citadelle de Mirambelle (forteresse médiévale du pays de Bigorre, ancêtre du château de Lourdes : voir photo ci-dessus) s'apprête à lever le siège lorsque **Turpin**, évêque du Puy-en-Velay, compagnon de **Charlemagne**, a une inspiration et obtient l'autorisation d'aller parlementer avec l'assiégé.

Il propose à Mirât de se rendre, non pas au souverain, mais à la Reine des cieux. La proposition plaît au chef Maure qui dépose ses armes aux pieds de la Vierge noire du Puy et se fait baptiser. Le jour de son baptême, Mirât prit le nom de **Lorus** qui, transmis à la ville, devint plus tard Lourdes.

Lors de la reddition il est écrit que Mirât :

« ne connaît aucun mortel au-dessus de lui et préfère la mort à la honte de la capitulation ; qu'il rend les armes au serviteur de Notre-Dame, et est prêt à recevoir le baptême, à condition que son comté ne relève jamais, soit pour lui soit pour ses descendants que d'Elle seule. »

Charlemagne signe l'accord.

Le 11 février 1858, **Notre Dame apparaît à Sainte Bernadette** et demande à être vénérée à Lourdes.

En cette année du centenaire de Fatima, prions Notre Dame pour la conversion des musulmans et le salut de la France, fille aînée de l'Eglise.

La Porte Latine du 11 février 2017

Notes de bas de page

1. Tiré de La Vierge Marie dans l'histoire de France du Marquis de la Franquerie, (Editions Résiac page 36 à 38) [[↩](#)]